



NAISSANCE DE TRIPLÉS EN 1758

L'an 1758 le 6 décembre sont nés aujourd'hui du légitime mariage de François CARLE boucher et de Jeanne SANDRAS un garçon et deux filles lesquels ont été baptisés par moy prêtre soussigné la première née a été nommée Marie par Maitre Jérôme ADELINÉ chirurgien parrain et par Marie Marguerite CHATEL femme de Jean MARNAT marraine, la seconde fille a été nommée Anne par François MARNAT fils de feu Gabriel MARNAT parrain et par Anne GRAVELLE fille de François GRAVELLE marraine et le garçon troisième né a été nommé Nicolas par Nicolas CHAPPUT maréchal parrain et par Nicole MAILLARD femme de François BEZANÇON marraine lesquels parrain et marraines ont signé excepté laditte Nicole MAILLARD qui a déclaré ne savoir signer.

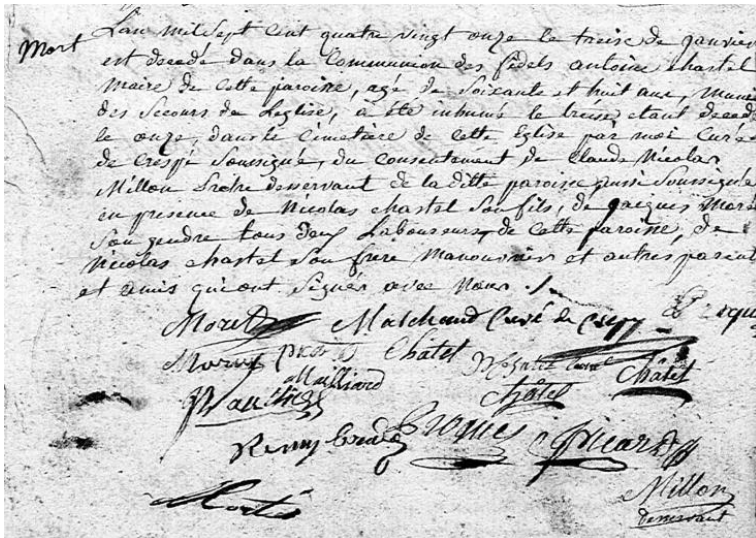
Les 3 enfants sont décédés le 8 décembre 1758.





1791 - DÉCÈS DU MAIRE

L'an Mil Sept Cent quatre vingt onze le treize de janvier est decedé dans la Communion des fidels antoine Chastel Maire de Cette paroisse, agé de Soixante et huit ans, muni des Secours de leglise, a été inhumé le treize etant decedé le onze, dans le Cimetiere de Cette eglise par moi Curé de Crespi Soussigné, du Consentement de Claude Nicolas Million prêtre desservant de la ditte paroisse aussi Soussigné, en présence de Nicolas Chastel son fils, Jacques Morel Son gendre, tous deux laboureurs de Cette paroisse, de Nicolas Chastel son frere Manouvrier et autres parents et amis qui ont signés avec nous.



À partir de 1789, les agents municipaux sont élus au suffrage direct par les citoyens actifs de la commune, ceux qui paient une contribution d'au moins trois journées de travail à la commune. Le mandat est de deux ans. Ces élus sont rééligibles. Les candidats à l'élection sont les citoyens qui paient un impôt d'au moins dix journées de travail à la commune. (source wikipedia, histoire des maires de France).

Relevé par Élisabeth HUÉBER

Source : Site AD 10, Recherches, Documents numérisés, Généalogie, Hampigny, 1751-1792, vue 333/360